

# HABITAT. Une réunion pour décrypter l'OPAH

Jeudi soir, 26 avril, une réunion publique a été organisée à la demande des Cdc Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais, pour présenter l'OPAH RR\* mise en place jusqu'en février 2023.

Cette soirée de décryptage s'est tenue salle du CIDPA de Juvigny en présence d'une quinzaine de personnes, qu'elles soient propriétaires, élus locaux ou bailleurs.

Deux animatrices du CDHAT\*, Mathilde Beurdelay et Marine Charruau, ont présenté la panoplie d'aides financières mises à la disposition des propriétaires occupants ou bailleurs, « afin de permettre de rénover, adapter et améliorer leur bien immobilier, expliquent-



Beaucoup d'élus et peu d'habitants au rendez-vous.

elles. Ces aides sont proposées par l'Agence nationale de l'habitat avec, sous certaines conditions, l'appui de l'État, le Département et la Région. Elles permettent des

travaux lourds de réhabilitation d'un logement dégradé ou des travaux d'amélioration permettant des économies d'énergie ou le maintien au domicile de personnes âgées

ou dépendantes ». Les aspects techniques et pratiques ont été abordés, comme les subventions de base, les aides complémentaires et autres renseignements utiles. Parmi ceux-ci, les assis-

tances, conseils, points de renseignement et interlocuteurs pour pouvoir être informé, aidé dans le montage d'un plan prévisionnel ou la constitution d'un dossier, avec l'intervention d'un interlocuteur unique.

#### 4 permanences

L'objectif de cette OPAH RR\* est de permettre d'intervenir dans les 5 prochaines années sur 505 logements dont 490 occupés par leurs propriétaires et 15 logements locatifs, grâce à un montant de crédit réservé de 4 115 600 € sans compter les aides supplémentaires. Pour en connaître tous les détails, quatre permanences locales sont à la disposition des personnes concernées : le 1<sup>er</sup> mardi du mois dans les locaux de la mairie de Domfront (place de la Roirie),

le 2<sup>e</sup> mardi à Juvigny-sous-Andaine dans les locaux de la Cdc au 26, avenue Léopold Barré, le 3<sup>e</sup> mardi à Tinchebray-Bocage dans les locaux de la mairie, 5, boulevard du Midi) et le 4<sup>e</sup> mardi à Passais-Villages, dans les locaux de la Cdc (6, place du marché). Les prises de rendez-vous (obligatoire) se font au 02.31.53.73.73, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Il est vivement conseillé de ne pas lancer de travaux avant d'avoir obtenu une consultation avec un conseiller habitat du CDHAT.

\*OPAH RR : Opération programmée d'Amélioration de l'habitat et Revitalisation Rurale; CDHAT : Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires.